

SCHWEIZER POLIT. DEPART.  
27 JAN. 1906  
No 184 / XVIII. 6.

Paris, le 27 Janvier  
1906.

Paris

Monsieur le Ministre,

lys

Je vous ai reçu  
votre lettre du 25 concernant  
en effet la conférence  
pour la révision de la  
Convention de Genève. Nous  
~~avons ni saurions~~  
~~ce qui nous est arrivé~~  
~~de (M. de) faire~~  
lorsque les apprenants de  
professeurs de culture ont  
été réunis, que de rappeler  
le fait de la ~~révision~~ ~~de~~

En 1868, le Conseil  
fédéral a invité à Genève  
une conférence pour l'inter-  
préter l'acte de 1868.  
Ce projet d'œuvre de  
la Hadeforme en matière



faute de représentation de  
la part des Etats représentés  
à la conférence.

En 1874, la conférence  
de Bruxelles s'occupait <sup>par</sup> encore  
de cet objet. Un projet fut  
élaboré et soumis aux  
gouvernements. ~~des notes en restèrent la~~  
~~men.~~

En 1879, le ~~corps~~  
des Etats à la conférence  
de La Haye. Le projet ne fut  
~~pas~~ <sup>pas</sup> adopté par elle  
à cause de ~~la~~ <sup>un</sup> ~~différence~~  
d'adaptation aux besoins  
nationaux et spéculations

de la convention de Paris  
de 1864, au cas des autres  
adhésions de 1868.

Comme il n'y avait  
pas de la convention de La Haye  
de 1864 pour ce qui concerne  
la guerre au large, le Congrès

97

libéral <sup>fit</sup> taboué ce qui  
fait de sa vie celle au  
premierement avec la  
3<sup>e</sup> partie 1879;

« Au centre objet  
notre par la structure et qui  
nous veut particulièrement  
à coeur comme l'extension  
des genres Manibon les  
prophètes de la construction  
le guide. A ce point, il  
sola pour d'observer  
que depuis 1864 l'expi-  
ment a le monde le regard  
d'importance pour la construction  
le guide, ce qui touche le  
admes de leur, quelques  
Méthodes et ainsi d'observer  
notables. Sans nous aller à  
un point d'observer les  
nos aux plus voisins;  
aussi nous platon;  
Nous à penser que le haut



11

~~de quelle~~  
 fait qu'on parle  
 officiel au Conseil  
 officiel le  
 le mode d'avis  
 appliqué à la légation  
 l'Assemblée

~~Il s'agit de~~  
 nous ne pouvons pas

les représentants est d'abord que  
 même et de la Russie  
~~qui~~ font les ligatures  
 officielles auprès du Conseil  
 officiel pour qu'il ne  
 répète la influence des  
 un des plus rapproché  
 possible. En définitive à ce  
 sujet, le Conseil officiel  
 adressa le 22 Janvier  
 1904 aux Etats représentés  
 de l'acte de paix une  
 note les informant d'une  
 influence plus grande  
 de l'Assemblée le 16 Mars  
 à propos. Mais peu après  
 l'Assemblée eut la  
 Russie et le Japon après



57

7 au moins

Mais sans succès,  
 peu que la Russie s'y  
 appuie. On voudrait  
 vouloir un peu dans le  
 sens que le Conseil fédéral  
 traitait chargé de propos  
 quer une conférence  
 d'initiative pour cet objet;  
 ce fut encore la Russie  
 qui combattit cette  
 proposition. M. Thea  
 s'élevait là-dessus dans  
 la chronique de la conférence  
 (21 juin 1899) et per  
 dit :

M. Balthazard  
 le type remuant, par son  
 de demander à la Suisse  
 de réunir la conférence  
 mais pour une raison  
 ou une autre M. Thea

ne fut pas de cette opinion.  
 Au d'Etat s'engageant de  
 lequel il fut insisté que  
 les Russes ne pourraient pas  
 abandonner l'Institut  
 de cette oeuvre philantropique  
 une telle sentiment est légitime  
 et honorable et l'esprit de  
 sincérité que la première

conférence de la Croix Rouge  
 fut réunie à la suite  
 d'Alexandre II, qui ne peut

être honoré que son père fut  
 représenté par une statue  
 dans que la Stearns visit  
 la conférence d'ementement."

~~En 1864~~

lequel, formé comme suit:  
 "La conférence, prenant  
 en considération les timides  
 prévisions faites par le



7)

généralement fidèles surtout  
pour la révision de la  
convention de Genève, mais  
le vœu qu'il soit possible  
d'être présent à la réunion  
d'une conférence officielle  
aurait pour objet la révision  
de cette convention.

En Mars 1901,  
le Conseil fédéral proposait  
les ~~suivants~~ ~~personnes~~ ~~suivantes~~  
sibles ~~intervenants~~ ~~à~~  
de faire participer à une  
conférence ~~pour~~ pour la  
réviser ~~la~~ la révision  
de la convention de Genève.

fructueusement

d'ailleurs l'Assemblée  
a pu se réunir, l'Assemblée  
représentative le 12, du la  
conférence fut ~~expliquée~~  
la Convention fédérale ~~expliquée~~  
circulaire, le 12, du la  
En fin de compte 1903

estiment le moment  
peu de temps resté en  
pou de la conférence de  
La Haye, le Conseil fédéral  
approuva la conférence pour  
le 14 septembre 1903.

quelques mois plus  
tard, en juin, l'Allemagne, la  
Russie et les Pays Bas n'ayant  
pas encore donné de réponse,  
une note fut adressée  
à ces Etats, mais inutilement.  
Le Conseil fédéral fut  
conduit à la décision que

~~la Russie (son attitude expliquant  
celle de l'Allemagne et des Pays  
Bas) n'était pas pressable~~

~~à la conférence et l'Allemagne  
n'était pas pressable à  
la conférence, et le 24 juillet,  
ne pouvant attendre plus  
longtemps, il décida~~

gouvernement au sujet  
 de la violation de la conférence  
 de la Haye; Si elle - si l'on  
 et réviser, à une date  
 certaine constante, le  
 Conseil fédéral ~~recevait~~  
 inviolablement cette  
 adresse; la conférence  
 de la Haye; autrement  
 d'attendrait.

Malgré les démarches  
 faites, il n'a pas été  
 possible d'obtenir  
 une réponse prévision-  
 nement. D'autre part  
 nous avons appris la  
~~réception de la~~  
 que la Russie a fait  
 les démarches auprès les  
 gouvernements, ~~probablement~~  
 dans le ~~sens~~ de ~~la~~ ~~question~~

Il n'y a  
 pas de  
 réponse



~~que de~~  
après ce que M. de ...  
l'exposé, que ~~de~~ <sup>vous</sup> ...  
~~à la~~ ...

M. de ...  
par à ...  
l'information que le ...  
libéral avait ...  
1907, le ...  
1908 pour le ...  
à la ...  
travail ...  
à la ...  
les ...  
l'attention de ...  
en ...  
l'information de ...  
M. de ...  
pour ...  
le ...  
l'accepter ...  
... ..

## Département politique

de la

Confédération suisse.

C o p i e.

Berne, le 27 Janvier 1906.

Monsieur le Ministre,

Nous avons reçu votre dépêche du 25 courant au sujet de la conférence pour la r e v i s i o n d e l a c o n v e n t i o n d e G e n è v e. Nous ne saurions mieux faire, pour démontrer combien les appréciations du professeur Renault sont erronées, que de rappeler les faits suivants.

En 1868, le Conseil fédéral réunit à Genève une conférence pour réviser l'acte de 1864. Le projet élaboré ne put être transformé en convention faute de ratification de la part des Etats représentés à la conférence.

En 1874, la conférence de Bruxelles s'occupa encore de cet objet; un projet fut élaboré et soumis aux Gouvernements. Les choses en restèrent là.

En 1899, la Russie convia les Etats à la conférence de La Haye. Le programme élaboré par elle renfermait un chiffre 5 de la teneur suivante, :

"Adaptation aux guerres maritimes des stipulations de la convention de Genève de 1864, sur la base des articles additionnels de 1868."

Comme il n'y était rien dit de la revision de l'acte de 1864 pour ce qui concerne la guerre sur terre, le Conseil fédéral fit observer ce qui suit dans sa note au Gouvernement russe du 3 février 1899:

A la Légation de Suisse

à P A R I S.

## 2.

"Un autre objet visé par la circulaire et qui nous tient particulièrement à coeur concerne l'extension aux guerres maritimes des principes de la convention de Genève. A ce propos, il sera permis d'observer que depuis 1864 l'expérience a démontré la nécessité d'introduire dans la convention de Genève, en ce qui touche les armées de terre, quelques modifications et améliorations notables.

Nous avons même, à cet égard, encouragé des travaux préliminaires, aussi nous plaisons-nous à penser que le Haut Gouvernement Impérial voudra bien vouer son attention bienveillante à la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de comprendre dans le programme de la conférence la revision de la convention de Genève au même titre que son extension aux guerres maritimes."

Le Gouvernement russe n'a pas cru devoir donner suite à cette suggestion. A La Haye, la proposition de procéder à la revision de l'acte 1864 fut renouvelée, mais sans succès, parce que la Russie s'y opposa. On voulut au moins formuler un voeu dans le sens que le Conseil fédéral serait chargé de convoquer une conférence spéciale pour cet abjet; ce fut encore la Russie qui combattit cette proposition. M. Stead écrivait là dessus dans sa chronique de la conférence (21 juin 1899) ce qui suit:

"M. Baldmann, délégué roumain, proposa de demander à la Suisse de réunir la conférence, mais pour une raison ou une autre M. Martens ne fut pas de cette opinion. Un débat s'ensuivit dans lequel il fut évident que les Russes ne voulaient pas abandonner l'initiative de cette oeuvre philanthropique. Une telle ambition est légitime et honorable et lorsqu'on se souvient que la première conférence de la Croix-Rouge fut réunie à la requête d'Alexandre II, on ne peut s'étonner que son petit fils regretterait qu'une autre main que la sienne réunit la conférence d'amendement."

Le voeu fut, enfin, formulé comme suit:

"La conférence, prenant en considération les démarches préliminaires faites par le Gouvernement fédéral suisse pour la revision de la convention de Genève, émet le voeu qu'il soit procédé

à bref délai à la réunion d'une conférence spéciale ayant pour objet la revision de cette convention."

En mars 1901, le Conseil fédéral pressentit les puissances si elles consentiraient à se faire représenter à une conférence ayant pour but la revision de la convention de Genève. L'Allemagne donna une réponse nettement négative; l'Angleterre exprima le désir que la conférence fût renvoyée. Dans ces circonstances, le Conseil fédéral y renonça.

En février 1903, estimant le moment venu de donner suite au vœu de la conférence de La Haye, le Conseil fédéral convoqua la conférence pour le 14 septembre 1903.

Quelques mois plus tard, en juin, l'Allemagne, la Russie et les Pays-Bas n'ayant pas encore donné de réponse, une recharge fut adressée à ces Etats, mais inutilement. Le Conseil fédéral dut conclure de ce silence que la Russie et l'Allemagne n'étaient pas favorables à la conférence, et le 24 juillet, ne pouvant attendre plus longtemps, il décida de l'ajourner. Nous ne pensons pas qu'on puisse faire au Conseil fédéral le reproche d'avoir agi à la légère.

C'est alors que les représentants de l'Allemagne et de la Russie firent des démarches urgentes auprès du Conseil fédéral pour qu'il convoquât la conférence dans un délai le plus rapproché possible.

En déférant à ce désir, le Conseil fédéral adressa le 22 janvier 1904 aux Etats signataires de l'acte de Genève une note les invitant à une conférence qui devait se réunir le 16 mai à Genève. Mais peu après, la guerre entre la Russie et le Japon ayant éclaté, nous fûmes obligés de différer encore la conférence. Le Ministre russe M. de Jadowsky se montra fâché de cette décision; il aurait voulu que la conférence eût lieu pendant la guerre et que le Japon en fût exclu.

Les faits que nous venons de relater expliquent pourquoi le Conseil fédéral n'a pas encore lancé de nouvelles invitations.



4.

C'est qu'il veut être sûr de ne pas s'exposer à un nouvel échec. Le 5 novembre 1905, le Ministre russe, M. de Jadowsky, a été prié par le Président de la confédération de vouloir bien nous faire part des intentions de son Gouvernement au sujet de la réunion de la conférence de La Haye; on lui a fait observer que si celle-ci devait se réunir à une date encore lointaine, le Conseil fédéral convoquerait, encore cette année, la conférence de Genève; autrement il attendrait.

Malgré des démarches réitérées, il n'a pas été possible d'obtenir une réponse du Gouvernement russe. D'autre part, nous avons appris que la Russie a fait des démarches auprès des Gouvernements, évidemment dans le but de nous créer encore des difficultés. Ce que M. Corragioni d'Orelli vous a communiqué ne fait que confirmer ce que nous avons appris.

L'Allemagne, l'Angleterre et la France nous ont, cependant, donné à entendre qu'elles préféreraient que la conférence de Genève fût convoquée, par la Suisse, avant celle de La Haye, et nous avons fait savoir aujourd'hui à M. de Jadowsky que, ne recevant pas de réponse pour la fin du mois, nous ne tarderions pas à proposer aux Gouvernements de réunir la conférence de Genève au mois d'août prochain.

La phrase prononcée par M. Renault que quelqu'un doit avoir envie de ne pas voir cette conférence se réunir en Suisse ne peut, d'après ce que nous venons d'exposer, que viser la Russie.

Nous ne voyons pas à quel titre la désignation que le Conseil fédéral avait faite, en 1903, de votre personne, pour le représentant à la conférence de Genève, serait un obstacle à la reprise des pourparlers. Au contraire, nous avons l'intention de demander au Conseil fédéral la confirmation de votre mandat, et nous vous serions très reconnaissant de vouloir bien l'accepter.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Sig. Fovner*